

## ANNUAL PROGRAM STATEMENT (APS)

Title	Intensifier durablement la productivité des chaînes de valeur clés - Sènè Yiriwa APSA Mali
APS No	FY22-APS-001
Any questions please email	<a href="mailto:dedolo@rti.org">dedolo@rti.org</a> & <a href="mailto:cportal@rti.org">cportal@rti.org</a>
Submit Application to	<a href="mailto:grants.MaliSY@rti.org">grants.MaliSY@rti.org</a>
Date of Issue	<b>1 September 2022</b>
Date of APS Closing	<b>31 December 2023</b>
Round 1	
Submission date for Applications:	<b>30<sup>th</sup> November 2022</b>
Closing date for Questions:	<b>1<sup>st</sup> October 2022</b>
Responses to be published:	<b>15<sup>th</sup> October 2022</b>
Round 2	
Submission date for Applications:	<b>28<sup>th</sup> February 2023</b>
Closing date for Questions:	<b>1<sup>st</sup> January 2023</b>
Responses to be published:	<b>15<sup>th</sup> January 2023</b>
Round 3	
Submission date for Applications:	<b>31<sup>st</sup> May 2023</b>
Closing date for Questions:	<b>1<sup>st</sup> April 2023</b>
Responses to be published:	<b>15<sup>th</sup> April 2023</b>
Round 4	
Submission date for Applications:	<b>31<sup>st</sup> August 2023</b>
Closing date for Questions:	<b>1<sup>st</sup> July 2023</b>
Responses to be published:	<b>15<sup>th</sup> July 2023</b>

Round 5	
Submission date for Applications:	<b>30<sup>th</sup> November 2023</b>
Closing date for Questions:	<b>1<sup>st</sup> October 2023</b>
Responses to be published:	<b>15<sup>th</sup> October 2023</b>
Type of Award	Subventions
Selection and Eligibility Criteria	<ul style="list-style-type: none"><li>• Details ci-dessous</li></ul>

## SECTION I : DESCRIPTION DE LA POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT.

### Déclaration d'intention de l'APS

RTI invite les candidatures d'organisations qualifiées à financer plusieurs prix par le biais du projet USAID Mali Sènè Yiriwa, l'objectif est d'intensifier durablement la productivité des chaînes de valeur clés, conduisant à une meilleure consommation d'aliments nutritifs et à la résilience des ménages agricoles.

Cette APS identifie les candidats potentiels pour des subventions qui sont destinées à faciliter la croissance de la production Agricole par le biais d'investissements qui améliorent la qualité et la quantité de la production, augmentant la valeur ajoutée, les ventes sur les marchés nationaux et augmentent les possibilités d'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Sènè Yiriwa APSA Mali examinera les demandes qui sollicitent diverses formes de soutien :

#### 1. Accroître la production Agro-Sylvo-pastorale

- Développement des services (renforcement des capacités, adoption de nouvelle technologie et de collecte des données)
- Équipements et infrastructure

#### 2. Améliorer la qualité des produits

- Développement des services (renforcement des capacités, adoption de nouvelle technologie et de collecte des données)
- Valorisation des produits agrosylvopastoraux

### 3. Promotion de l'entreprenariat rural

APSA Mali envisagera des subventions de partage des coûts de plus de 10% pour les investissements en actifs du demandeur.

Les candidats éligibles sont les entreprises, les coopératives, les organisations à but non lucratif qui investissent ou cherchent à améliorer les résultats et les opportunités d'emploi dans l'agriculture, l'agroalimentaire, les produits laitiers, l'élevage, la pêche (Agriculture).

**Les entreprises qui fournissent des financements, des intrants, des équipements ou d'autres services à valeur ajoutée à ces secteurs (par exemple, des semences, des équipements agricoles).**

#### Contexte

Le programme Mali Global Food Security Strategy (GFSS) regroupe quatre activités distinctes qui seront mises en œuvre par différents partenaires, dans le cadre de cadres de résultats conjoints. Le GFSS est composé de 4 partenaires exécuteurs dans 2 régions du Mali : Nord et Sud (2 par région) et à 2 niveaux d'activités dans les chaînes de valeur : Production Agricole Activités Sikasso (APSA) et Système de Marché Mali Activités Sikasso (MSSA).

Le Mali Agricultural Food System (APSA), partenaire du CNFA (MSSA) à Sikasso, est un projet de 5 ans qui sera mis en œuvre par un consortium composé de : RTI (chef de file) ; Coopération ICCO ; AOPP ; IFDC ; IPR / Katibougou ; North Carolina A&T, et dans le cadre de la Stratégie mondiale de sécurité alimentaire de l'USAID (GFSS). L'objectif de l'APSA est d'intensifier durablement la productivité des chaînes de valeur clés, conduisant à une meilleure consommation d'aliments nutritifs et à la résilience des ménages agricoles. Le projet y parviendra grâce à une approche centrée sur les agriculteurs qui capitalise sur les organisations de producteurs (OP) existantes pour transformer l'écosystème de production dans la sous-zone de Sikasso.

L'approche fixe trois objectifs clés, avec des domaines d'intervention spécifiques qui faciliteront l'émergence de services de vulgarisation agricole (EAS) et de services consultatifs en nutrition (NAS) inclusifs :

1. Renforcer les coopératives pour fournir des SAE et des NAS inclusifs et diversifiés ; engager les coopératives pour développer et autogérer des équipes de vulgarisation ;
2. Accroître et soutenir l'adoption des technologies et des pratiques d'agriculture intelligente face au climat (CSA) pour aider les coopératives à développer des ensembles de services de vulgarisation sur les meilleures pratiques pour l'intensification durable,

3. Améliorer la prise de décision des agriculteurs grâce à des solutions numériques basées sur le terrain ; collecte et services de données numériques ; partage et analyse de données et systèmes de support basés sur les données

La vision de l'APSA est que dans 5 ans, les principales coopératives et les fournisseurs de services locaux de la sous-zone de Sikasso coordonneront de manière durable la fourniture de packages EAS inclusifs qui répondent à la demande des agriculteurs, conduisant à des améliorations durables de la productivité et de la consommation d'aliments nutritifs, tout en atténuant les impacts des chocs et des contraintes.

Notre vision est de laisser derrière nous un système de vulgarisation inclusif qui appartient et est dirigé par des agriculteurs et des organisations maliennes, engagés dans l'intensification durable des chaînes de valeur. Ce cadre d'autonomie établira la capacité malienne concevoir, mettre en œuvre et évaluer des solutions aux problèmes rencontrés par les petits exploitants agricoles.

Fonds pour l'intensification durable (SIF).

À l'aide du SIF, nous émettrons des subventions axées sur le rendement :

- Des Coopératives
- Fournisseurs de services locaux
- Autres acteurs du secteur privé

Afin d'élaborer des solutions, de fournir des services de vulgarisation ou autres, de renforcer les capacités organisationnelles, de stimuler les investissements du secteur privé et de prendre en charge les risques associés à l'adoption de nouvelles technologies.

Le SIF servira de mécanisme de financement flexible qui permettra à APSA-Sikasso de répondre aux fenêtres d'opportunité et de s'engager avec le bon partenaire au bon moment.

Cette approche holistique et dirigée localement rassemblera un large éventail d'acteurs interconnectés, établissant des partenariats durables qui laisseront derrière eux un réseau d'apprentissage continu.

## SECTION II : RENSEIGNEMENTS SUR LA SUBVENTION

### Financement :

Le financement des séries dans le cadre de cette APS sera fourni par le projet Mali Sènè Yiriwa financé par l'USAID. Comme déterminé par la source de financement, le ou les bénéficiaires devront se conformer aux exigences légales et politiques de l'USAID. Les fonds ne peuvent être utilisés que pour des activités liées aux résultats de Mali Sènè Yiriwa.

En attendant la disponibilité des fonds, il peut y avoir plusieurs cycles pour cette APS qui viseront tous à atteindre l'objectif et les résultats mentionnés ci-dessus.

La fourchette financière pour les bourses ira jusqu'à un maximum de 50 000 USD par bourse.

Cette APS ne constitue pas une récompense ou un engagement de la part du projet USAID Mali Sènè Yiriwa, ni n'engage le projet à payer les frais encourus pour la préparation et la soumission des candidatures en réponse à cette APS.

Le projet USAID Mali Sènè Yiriwa se réserve le droit de clôturer ou de modifier l'APS au plus tard à la date de clôture indiquée à la page 1. Par conséquent, pour chaque série émise, les organisations sont encouragées à postuler dès que possible pour être examinées afin de maximiser la possibilité de recevoir les fonds disponibles.

**Période d'exécution :**

La période d'exécution proposée pour chaque accord attribué à la suite de chaque tour (s) dans le cadre de cet APS ne dépassera pas 18 mois à compter de la date de début négociée et sous réserve de la disponibilité des fonds.

Les candidatures doivent proposer des activités pour une période de performance n'excédant pas 18 mois

**Nombre prévu de subventions :**

Plusieurs subventions peuvent être attribuées à la suite de la ou des séries de cette APS. Le nombre réel de bourses dans le cadre du ou des cycles de cette APS dépend de la disponibilité des fonds et de la viabilité des candidatures reçues. En conséquence, le projet USAID Mali Sènè Yiriwa se réserve le droit d'attribuer plusieurs subventions, une subvention ou aucune subvention du tout dans le cadre de chaque cycle. Le projet se réserve également le droit de financer partiellement les candidatures.

**Impact environnemental :**

La US Gouvernement Foreign Assistance Act de 1961, telle que modifiée, l'article 117 exige que l'impact des activités de l'USAID sur l'environnement soit pris en compte et que l'USAID inclue la durabilité environnementale comme considération centrale dans la conception et la mise en œuvre de ses programmes de développement. Ce mandat est codifié dans 22 CFR 216 et dans les parties 201 et 204 de l'ADS de l'USAID, qui, en partie, exigent que les impacts environnementaux potentiels des activités financées par l'USAID soient identifiés avant une décision finale de procéder et que des garanties environnementales appropriées soient adoptées pour L'ensemble des Activités.

Les bénéficiaires de subventions doivent se conformer aux réglementations environnementales du gouvernement malien, sauf indication contraire écrite du projet USAID Mali Sènè Yiriwa. En cas de conflit entre le gouvernement du Mali et les règlements de l'USAID, ce dernier prévaudra.

Aucune subvention / activité financée dans le cadre de cette APS ne sera mise en œuvre à moins qu'une détermination de seuil environnemental, telle que définie par 22 CFR 216, n'ait été atteinte pour cette subvention / activité, comme documenté dans l'évaluation environnementale (EA).

Il a été déterminé que les activités menées par les bénéficiaires dans le cadre des séries de la présente APS n'auront pas d'impact négatif sur l'environnement, compte tenu de la nature des activités prévues dans le cadre des séries de la présente APS.

#### **Code géographique autorisé :**

Le code géographique autorisé pour l'achat de services et de produits est le 935 (toute zone ou pays, y compris le pays coopérant, mais en excluant les pays soumis à des restrictions en matière de politique étrangère du gouvernement fédéral des États-Unis).

#### **Zones géographiques bénéficiaires :**

Cette APS a une orientation géographique spécifique, pour les activités dans les régions de Bougouni, Koutiala et Sikasso, couvrant les cercle de Bougouni, Koutiala, Sikasso, Yanfolila, Yorosso, Kadiolo (Mali).

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLIGIBILITÉ**

#### **Critères d'éligibilité :**

Les candidats intéressés et éligibles sont invités à préparer des soumissions en réponse à cette APS et à participer à d'autres activités. Les conditions minimales d'éligibilité pour les candidats sont les suivantes :

1. Statut légal - les candidats doivent être légalement enregistrés en tant qu'entité.
2. Des demandes qui ciblent la PRODUCTION AGROSYLVOPASTORALE. Mettre actuellement en œuvre des activités agricoles sous l'une de ces formes.
  - a. Accroître la production Agro-Sylvo-pastorale (Développement des services (renforcement des capacités, adoption de nouvelle technologie et de collecte des données, Équipements et infrastructure)
  - b. Améliorer la qualité des produits - Développement des services (renforcement des capacités, adoption de nouvelle technologie et de collecte des données), - Valorisation des produits agrosylvopastoraux
  - c. Promotion de l'entrepreneuriat rural

**Partage des coûts :**

APSA Mali envisagera des subventions de partage des coûts de plus de 10% pour les investissements en actifs du demandeur.

**Critères de sélection et d'examen :**

Les candidatures reçues en réponse à cet énoncé de programme annuel (APS) seront évaluées selon les critères suivants (veuillez noter que ces critères sont énumérés par ordre décroissant d'importance) :

**Compréhension technique et approche (50 points au total) :**

La pertinence, la faisabilité et la viabilité du projet - Les activités proposées atteindront probablement les résultats souhaités sur la base de l'approche décrite et représenteront des progrès significatifs dans l'objectif global de la Stratégie de sécurité alimentaire mondiale du Mali. La méthodologie proposée intègre des techniques innovantes et nouvelles avec une forte probabilité de stimuler les investissements du secteur privé et de traiter les risques associés à l'utilisation des nouvelles technologies.

La méthodologie doit également s'appuyer sur les meilleures pratiques et les leçons apprises/développées par le candidat, d'autres organisations ou l'USAID dans le cadre de programmes similaires. De plus, le demandeur propose des approches spécifiques et efficaces pour l'inclusion des femmes et des jeunes.

**Capacité organisationnelle et performances passées (30 points) :**

Le candidat démontre une expérience approfondie et étendue et sa capacité à mener à bien la mise en œuvre des activités du programme. Les dispositions en matière de personnel et de gestion du candidat pour la mise en œuvre doivent être adaptées aux activités proposées. Le candidat démontre des responsabilités claires, attribue des rôles et des responsabilités clairs et pertinents à la description du programme, et le personnel proposé possède les compétences et l'expérience nécessaires pour mener à bien le programme proposé.

**Budget (20 points) :**

Le budget sera évalué en termes de rapport coût-efficacité, de caractère raisonnable et de pertinence des coûts. Le réalisme des estimations budgétaires pour les activités proposées, la mesure dans laquelle l'allocation budgétaire aboutit à une utilisation optimale des fonds du programme et le caractère raisonnable des coûts de mise en œuvre des activités proposées du programme seront tous pris en compte pour déterminer l'efficacité et le caractère raisonnable du budget.

**Restrictions de financement :**

La construction n'est pas une activité admissible pour une subvention en vertu de la présente APS. Construction désigne la construction, la modification ou la réparation (y compris le dragage et excavation) de bâtiments, de structures ou d'autres biens immobiliers et comprend, sans limitation, améliorations, rénovation, modification et remise à neuf.

**Informations importantes à prendre en compte par les candidats :**

L'aide aux projets sera accordée sur la base de la faisabilité et de la pertinence des demandes par rapport aux appels d'offres.

Les facteurs qui seront pris en compte dans la sélection des partenariats comprennent :

- la taille de l'investissement global,
- le niveau de partage des coûts,
- la création d'emplois, la faisabilité technique et financière,
- l'impact sur les femmes et les jeunes,
- Le Project qui impacte le plus les indicateurs de Sènè Yiriwa.

Un partage des coûts est exigé de tous les candidats ; les seuils spécifiques seront déterminés lors de chaque appel d'offres ultérieur.

**APSA Mali donnera la priorité aux candidats qui partage plus de cout au-delà de 10% du coût de l'activité proposée.**

La contribution du demandeur peut prendre la forme de liquidités, comme des capitaux ou des prêts, des infrastructures, des biens, des équipements, de nouveaux employés et d'autres dépenses extraordinaires qui seront directement utilisées pour l'activité proposée.

**Notez que les coûts opérationnels standard (salaires, services publics, loyer, etc.) ne seront pas considérés comme faisant partie de la contribution du demandeur au partage des coûts.**

Veuillez noter que le fait d'être sélectionné en tant que demandeur admissible dans le cadre de ce APS ou de soumettre une demande à un appel d'offres ne signifie pas qu'un type de subvention soit accordé.

## SECTION IV : RENSEIGNEMENTS SUR LA SOUMISSION DES CANDIDATURES

### Processus de réponse :

Les candidatures seront acceptées dans le cadre des séries émises de cet APS. Les demandes et le budget ne doivent pas dépasser 15 pages, à l'exclusion de la page de couverture, plan de mise en œuvre et plan de suivi et d'évaluation.

La page de couverture doit comporter :

- i. Numéro APS.
- ii. Le titre du projet ;
- iii. Nom de l'organisme demandeur ;
- iv. Adresse de l'organisme demandeur ;
- v. Type d'organisation (par exemple, entreprises, coopératives, organisations à but non lucratif)
- vi. Point de contact (nom du contact principal, titre, téléphone, e-mail) ;
- vii. Indiquez à quel domaine de programme décrit à la section I la demande s'applique.
- viii. Budget total estimé.
- ix. Numéro d'identifiant d'entité unique (UEI) si disponible. (Voir plus de détails dans la section ci-dessous).

Les candidatures reçues dans le cadre de cet APS seront examinées sur la base de concurrence, dans la mesure du possible, et conformément aux critères de sélection établis dans l'APS.

La concurrence dans le cadre de cette APS comprendra un examen concurrentiel des demandes techniques et des budgets.

Applications techniques - L'application technique doit suivre le format ci-dessous :

- Présenter un énoncé de problème spécifique et une hypothèse de développement
- Présenter la solution/l'approche technique proposée et le plan de mise en œuvre de base
- Identifier les résultats tangibles attendus du programme
- Identifier les partenaires locaux stratégiques et décrire la relation existante que le candidat avec des organisations locales spécifiques avec lesquelles ils proposent de travailler, le cas échéant
- Inclure une approche et des objectifs de plan de durabilité (définir ce que la durabilité signifie pour votre programme, ce qui est réaliste et comment y arriver).
- Présenter des opportunités d'engager stratégiquement les femmes et les jeunes dans la mise en œuvre de l'activité, le cas échéant, pour assurer une large participation et la durabilité.
- Identifier le personnel clé potentiel et le paragraphe récapitulatif de base des qualifications

### **Plan de mise en œuvre**

Soumettre le plan de mise en œuvre. - Un plan de mise en œuvre normalisé devrait indiquer comment les résultats escomptés seraient atteints.

- Quelles activités, processus ou stratégies sont essentiels pour atteindre les résultats ?
- Pourquoi les travaux prévus mèneront-ils aux résultats escomptés ?
- Quel est le calendrier prévu pour l'obtention des résultats ?

### **Plan de suivi et d'évaluation**

Soumettre le plan de suivi et d'évaluation - Un plan de suivi et d'évaluation normalisé devrait contenir un ensemble d'indicateurs qui permettraient de mesurer en permanence les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats ciblés. Pour chaque résultat,

- Quel est l'indicateur de rendement ?
- Quelles sont les données de référence ?
- Quel est l'objectif de performance ?
- Quel est le calendrier pour obtenir des résultats ?

Pour chaque indicateur de rendement,

- Quelle est la définition et quelle est l'unité de mesure ?
- Quels sont les plans pour la production de rapports et l'utilisation de l'information sur le rendement ?

### **Financier**

Chaque demande doit contenir un budget détaillé accompagné d'un exposé\_budgétaire expliquant tous les coûts. Un budget acceptable répartira tous les coûts par coûts unitaires et indiquera clairement le nombre d'unités utilisées pour chaque poste. Le récit décrira comment le bénéficiaire est arrivé à chaque coût unitaire et le nombre d'unités pour chaque poste.

Consultez le formulaire de demande de subvention pour obtenir des instructions sur la présentation d'un budget et d'un récit détaillés.

Aussi, fournir les contributions détaillées du partage des coûts doivent être insérées dans le budget et le compte rendu budgétaire.

### **Performances passées**

Tous les candidats sont soumis à une vérification des références de performance antérieures. Par conséquent, ils doivent fournir le nom, l'adresse et d'autres coordonnées d'au moins trois (3) références de rendement antérieures.

**Instructions de soumission :**

1. Les candidatures seront préparées selon le format structurel défini dans la rubrique ci-dessus.
2. Les candidatures en réponse à la présente APS doivent être envoyées à la date et à l'heure indiquées sur la page de couverture de la présente APS. Les candidatures tardives ne seront prises en compte que si le projet détermine qu'il est dans le meilleur intérêt du projet USAID Mali Sènè Yiriwa. Le projet peut renoncer aux formalités et aux irrégularités mineures dans la ou les candidatures reçues.
3. Les candidatures doivent être soumises par voie électronique (par e-mail) à l'adresse e-mail fournie sur la page de couverture de cet APS. Les copies papier, y compris les demandes télécopiées, ne seront pas prises en considération.
4. La candidature proprement dite, qui doit être jointe à votre e-mail, doit être formatée en Format Microsoft Word et/ou Adobe PDF. Sachez que les e-mails contenant des fichiers très volumineux peuvent être rejettés par le système en raison de limitations de taille. Les candidats sont encouragés à soumettre leur candidature avec suffisamment de temps avant la date/l'heure d'échéance pour faire face à de telles possibilités.

**IDENTIFIANT D'ENTITÉ UNIQUE (UIE) :**

Depuis le 4 avril 2022, l'identifiant d'entité unique (UEI) de SAM.gov est l'identifiant faisant autorité pour ceux qui font affaire avec le gouvernement fédéral. Le numéro DUNS n'est plus valide pour l'identification de la bourse fédérale.

L'ID d'entité unique est généré dans SAM.gov ([www.sam.gov](http://www.sam.gov)). Si vous êtes inscrit sur SAM.gov (actif ou non), vous avez déjà un ID d'entité unique. Il est visible sur SAM.gov.

Alors que les candidats peuvent soumettre leurs demandes sans le numéro UEI, cependant, les bénéficiaires de subventions doivent fournir l'UEI avant de pouvoir recevoir un financement.

**En raison des retards dans le traitement des UEI, les candidats sont encouragés à demander le numéro UEI tôt.**

**CERTIFICATIONS, ASSURANCES ET AUTRES DÉCLARATIONS DU DEMANDEUR DES SUBVENTIONS FINANCIÉES PAR L'USAID :**

Les candidats retenus peuvent être tenus de remplir d'autres formulaires et certifications avant de recevoir un accord de subvention.

**[FIN]**